



Entretien exclusif avec Nabyl Benabdallah, ministre de la communication, porte-parole du gouvernement

La télé marocaine et nous

2M, RTM, Al Maghribia et comment vont évoluer les choses

La préparation du projet (dont nous donnons le détail en page suivante) a pris quelques mois, on s'en doute. Dans ce cadre, le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement du Maroc, Nabyl Benabdallah - lui-même journaliste puisque avant son entrée au Gouvernement il a dirigé plusieurs années durant le Groupe Al Bayane - a effectué des missions dans plusieurs pays pour y étudier les législations en vigueur en la matière. La dernière étape de cette étude a mené le ministre à Montréal où, pendant une semaine, il a rencontré sans relâche tous les organismes qui s'occupent de déontologie et de pratiques journalistiques ainsi qu'un certain nombre de journalistes et d'enseignants et quelques juristes. Il s'est également entretenu avec des professionnels marocains installés ici pour s'enquérir des points de vues et des besoins de la com-

munauté en matière d'information et de communication. Naturellement, dans ces dernières rencontres, il a été beaucoup question de ce qui nous intéresse le plus ici et aujourd'hui ; c'est-à-dire de la télévision. Quatre grands sujets ont été abordés : 2M, la RTM, Al Maghribia et la retransmission des matchs de football marocains en Amérique du Nord. M. Benabdallah a donné, sans détour et sans faux-fuyants toutes les explications nécessaires pour comprendre ce qui ne marche dans l'accès qui nous a été ouvert depuis le mois de novembre 2004. Il a expliqué les difficultés matérielles, financières et techniques qui se présentent aujourd'hui, comme il a parlé des démarches en cours où qui restent à entreprendre pour que, ici, on puisse bientôt capter nos chaînes, 2M, RTM et Al Maghribia, de manière satisfaisante. Il y a beaucoup de bonnes nouvelles dans ces déclarations ; il y en a qui prendront un peu de temps à être concrétisées ; mais en attendant, le ministre demande au public d'ici de ne jamais hésiter à lui adresser des courriels ou des lettres pour expliquer leurs attentes en matière de communication ou leurs critiques en matière de télévision. Voici en deux parties, l'entretien que le ministre a accordé en exclusivité sur ces sujets à Atlas.Mtl

«Al Maghribia à aujourd'hui au moins le mérite d'exister»

Atlas.Mtl : Mr. Le ministre, la Chaîne Al Maghribia est captée depuis quelques semaines au Canada. Vous nous l'aviez promis lors de votre précédente visite en novembre 2004 ; la promesse est tenue mais à l'arrivée, c'est pour nous une grosse déception puisque, et vous le savez certainement, la qualité du signal est lamentable. Nabyl Benabdallah : Oui, nous le savons et nous nous en préoccupons. Vous devriez pouvoir constater une certaine amélioration dans les prochains jours puisque, à la veille de mon départ de Rabat, on m'a annoncé qu'une partie du problème empêchant une bonne transmission avait été réglé. Ce ne sera cependant pas immédiatement parfait. Car, il y a encore des choses à faire. Aujourd'hui, lorsque nous émettons depuis Témara



1er novembre 2004 : Cérémonie pour le début de la réception des émissions de la chaîne 2M en Amérique du Nord

vers le satellite européen qui nous sert de relais, le signal est très bon ; mais lorsque le satellite européen retransmet sur le satellite qui arrose l'Amérique du Nord, le signal entre dans une bande passante moins large et perd alors beaucoup de sa qualité. C'est sur ce relais que nous sommes en train de travailler.

Question : Pouvez-vous dire dans quel délai une solution définitive sera trouvée ?

Réponse : Vous savez, ce n'est pas seulement un problème technique que nous avons à régler. Il y a aussi le cadre juridique dans lequel doit se développer Al Maghribia. Al Maghribia n'a pas encore aujourd'hui de personnalité juridique propre, ni d'autonomie financière. C'est une entité qui résulte d'une action commune entre une entreprise privée 2M et un étab-

Maria Houem (avocate/lawyer)
(membre du barreau du Québec)
LL.B, LL.M, LL.D

Immigration, citoyenneté, réfugié,
recours devant la section d'appel d'immigration.

Divorce amiable, contrats, sociétés commerciales,
recours devant les commissions administratives

5950 Côte des neiges, suite 300,
Montréal (Québec) H3S 1Z6
Tél.: 514 731-5858
Fax : 514 731 8554

e-mail : justice@houemavocate.com
www.houemavocate.com
7 jours par semaine (sur rendez-vous)

AUTO-A1-INC

Financement Maison 0% intérêt

3820 Jarry E. Mtl
505 Villeray. Mtl

AUTO-A1-INC

514-728-6858
514-998-6680
514-808-9964